



HAL
open science

De "avoir les yeux bleus" à "avoir les dents longues", en passant par "avoir la promesse facile": un continuum phraséologique exemplaire

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. De "avoir les yeux bleus" à "avoir les dents longues", en passant par "avoir la promesse facile": un continuum phraséologique exemplaire. Atelier franco-tunisien de Caen, Sep 2002, Caen, France. pp.109-122. hal-00012280

HAL Id: hal-00012280

<https://hal.science/hal-00012280>

Submitted on 19 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De avoir les yeux bleus à avoir les dents longues, en passant par avoir la promesse facile : un continuum phraséologique exemplaire

Mathilde SALLES

La construction attributive du verbe *avoir*, que j'abrègerai désormais en CAA, à la manière de Riegel (1997), connaît des cas de figement manifestes avec des locutions verbales telles que *avoir les dents longues / la main verte / les chevilles qui enflent*, etc. Entre ces locutions et les CAA "libres" du type *avoir les yeux bleus*, on trouve une série de constructions extrêmement productives comme *avoir le compliment perfide / la promesse facile / la gâchette facile*, dont le figement, même s'il est moins radical que celui des locutions verbales, paraît bien affirmé. C'est essentiellement à ces dernières constructions qu'on s'attachera ici.

Avant de se consacrer à ces formes de figement, il convient de préciser que la liberté des CAA "libres" elles-mêmes est toute relative. En effet, la CAA, qu'on peut schématiser sous la forme :

SN₁ [sujet] *avoir* SN₂ [objet] X [attribut, terme prédicatif]

e.g. Max a les yeux bleus

présente des contraintes de sélection assez fortes, portant à la fois sur la nature du déterminant du SN post-verbal (SN₂) et sur le choix du substantif dans ce même SN. Si le déterminant de N₂ est un article défini¹, il doit exister entre N₁ et N₂ un rapport dit de "possession inaliénable", plus précisément, selon Riegel (1996a et 1997), N₂ devra dénoter une entité conçue comme une partie organique ou une dimension caractéristique du tout N₁.

¹ L'article défini n'est pas le seul déterminant possible dans un tel cadre, l'adjectif possessif permet aussi ce type de construction attributive, mais avec des contraintes de sélection (sur N₂, mais aussi sur l'attribut) différentes.

1. CONTRAINTE DE SELECTION ET CALEMBOURS SYNTAXIQUES

La manière dont on pose cette contrainte de sélection n'est pas sans conséquence pour la suite de la description de cette construction. Gaatone (1991), qui part d'une contrainte forte en terme de "partie² inaliénable d'un animé" (parties du corps et facultés physiques ou mentales), est conduit à traiter les nombreux exemples de CAA qui ne répondent pas à cette restriction comme des espèces d'anomalies, des "petits monstres" (p. 49). De tels exemples constituent, selon Gaatone, ce que Milner (1978) appelait des "calembours syntaxiques". Un substantif peut acquérir, par calembour syntaxique, une valeur sémantique "non inscrite *a priori* dans son sémantisme" (Gaatone 1991, 46). En l'occurrence, un substantif qui ne se définit pas *a priori* comme une partie inaliénable d'un animé pourra hériter de cette valeur en entrant dans cette construction attributive, parce que cette dernière est caractéristique d'une telle relation "inaliénable".

L'effet ludique du calembour est apparent dans les exemples suivants³ :

- (1) Ils ont le **chewing-gum** éloquent, les mecs
(*Le Monde*, exemple donné par Gaatone 1991, 49)
- (2) (...) il avait le **chèque** facile.
(M.V. Montalbán, *Tatouage*, trad. fr. M. Gazier et G. Tyras, 10/18, Christian Bourgois, 1992, 31)
- (3) (...) un ténor qui ait les **aigus** faciles.
(exemple oral, prononcé par J.-E. Fousnaquer, dans l'émission "mesure pour mesure", France-Musique, vendredi 19 février 1993)
- (4) Comme il parlait peu et doucement, qu'il savait rester une demi-journée dans son hamac et qu'il avait le **tafia** facile, Bret avait suscité chez ses hôtes une certaine popularité.
(J. Perret, *Roucou*, Frantext)
- (5) Se sont-elles indignées qu'il ait eu la **signature** si facile... ?
(A. Gide, *Journal 1889-1839*, Frantext)

² "Partie" et non plus "possession", or la notion de possession inaliénable, née des travaux de Lévy-Bruhl sur les langues mélanésiennes excède de beaucoup les seules "parties inaliénables". Les travaux de Lévy-Bruhl (1916 et 1927) montrent qu'elle est extrêmement large chez le "primitif" (selon Lévy-Bruhl, cela proviendrait de son inaptitude à bien distinguer les limites de son individualité !), puisqu'elle englobe généralement, en plus des parties du corps et de l'intellect, les vêtements, les armes et certains outils, les sécrétions et excréments, les empreintes, les restes des aliments, la vermine, l'ombre, le reflet, l'écho, les meubles, la maison, ainsi que les membres de la famille. Bien qu'elle soit plus restreinte en français contemporain, elle ne paraît pas se limiter – et l'étendue de la construction attributive du verbe *avoir* en témoigne – aux seules parties du corps et facultés physiques ou mentales.

³ Je reprends ici deux exemples (exemples (2) et (3)) donnés dans un travail antérieur (Salles 1995) et repris ensuite, avec d'autres, par Riegel (1996a et 1997). On soulignera déjà le caractère très productif de l'adjectif *facile* dans ce type d'exemples.

- (6) La plus mauvaise rencontre pouvait encore être celle des condés, qui choisissent volontiers cette heure pour sauter les dangereux qu'ont le **pétard** facile.
(A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, Frantext)
- (7) Toujours est-il qu'il a l'**ordonnance** facile, Tesson, il s'est même fait une réputation, quand on a besoin de trucs pour dormir, ou bien les filles, avant que ça devienne légal... On dit Allez donc demander à Tesson !
(F. Nourissier, *Le Maître de maison*, Frantext)
- (8) Mon Cupidon, qui avait la **Flèche** facile en ce temps-là, Fit mouche et, le feu sur les tempes, Je conviai, sournoisement, La belle à venir un moment Voir mes icônes, mes estampes... “ Mon cher, dit-ell', vous êtes fou ! ”
(G. Brassens, *Poèmes et chansons*, Frantext)

Mais cet effet ludique est beaucoup moins évident dans *avoir la répartie prompte / la promesse facile / le triomphe modeste / le chagrin aigu ou la haine endémique*, et surtout il n'est pas certain que les substantifs employés ici acquièrent, en entrant dans cette construction, une valeur sémantique particulière, qui ne soit pas inscrite *a priori* dans leur sémantisme. Car, en effet, les substantifs liés à la faculté de parole, aux mouvements du corps, aux attitudes ou aux sentiments, que Gaatone traite comme autant de substantifs susceptibles de provoquer ce type de calembours, décrivent tous *a priori* des dimensions, des aspects caractéristiques de l'humain ; ces substantifs désignent tous des composantes de la personne humaine.

Finalement, et je rejoins Riegel (1996a et 1997) sur ce point, les seuls véritables calembours syntaxiques sont sans doute les exemples qui mettent à l'œuvre des mécanismes tropiques très réguliers, précisément des métonymies, et le plus souvent, soit ce que Fontanier appelle des *métonymies de la cause instrumentale et passive* :

“ comme quand on dit d'un peintre, en parlant de sa manière de colorier, qu'*Il a le pinceau hardi, le pinceau délicat, suave, ou le pinceau dur et sec* ; et d'un auteur, en parlant de sa manière d'écrire, qu'*Il a une plume brillante, une plume éloquente, hardie*, etc. ” (Fontanier 1977, 80), exemples auxquels on peut ajouter *avoir le pétard facile* (exemple (6)) et sa version synecdochique (de la partie *gâchette* pour le tout *revolver*), plus fréquente, *avoir la gâchette facile*,

soit des métonymies de l'objet pour l'activité dont il est le support :

avoir le chèque / les aigus / la signature / l'ordonnance ou le tafia facile, c'est faire les chèques, chanter les aigus, donner sa signature, remplir des ordonnances, servir le ratafia facilement.

2. LES CAA AVEC SUBSTANTIF A VALEUR PREDICATIVE

On trouve ainsi nombre de CAA ayant en position d'objet un substantif à valeur prédicative, que cette valeur soit intrinsèque, prévue par le sémantisme du substantif (substantifs dénotant un état ou une action, comme *arrogance*, *mépris*, *promesse*, *compliment*, *gifle*, *accolade*, qui entrent tous sans difficulté dans des CAA telles que *avoir l'arrogance / le mépris / la promesse / le compliment / la gifle facile*, *avoir l'accolade brutale / chaleureuse*) ou qu'elle soit obtenue par un processus métonymique comme dans les exemples (1) à (8). Je m'intéresserai plus particulièrement ici aux cas où ce substantif prédicatif dénote une action. Ces CAA s'apparentent à des constructions à verbe support, dans lesquelles le verbe *avoir* permet à des substantifs comme *promesse*, *compliment*, *gifle*, *accolade* de déployer leur fonction prédicative, en leur apportant les informations de temps, personne, nombre et aspect (cf. G. Gross 1996, 73ff et 155). Et, comme le remarque Riegel (1996a et 1997), avec ces substantifs, la construction de départ de la CAA⁴ n'est généralement plus de la forme *SN₁ avoir un N₂* (e.g. *un homme a des yeux*), mais, selon les cas, soit une forme faisant appel à un autre verbe support (*faire*, *donner*) :

- *un homme peut⁵ faire des promesses / des compliments, un homme peut donner des gifles / l'accolade*

soit une forme utilisant le verbe dont le substantif prédicatif est dérivé :

- *un homme peut promettre / gifler.*

⁴ C'est-à-dire, cf. *infra*, la construction qui exprime la relation préconstruite entre le N sujet et le N objet. Cette relation est une relation de type partie/tout, entendue dans un sens large, admettant, à côté des parties organiques d'un tout animé ou non, tous les noms qui désignent des composantes de la personne humaine, et que Riegel (1996a et 1997) divise en cinq catégories : 1. parties organiques, 2. manière générale d'être ou d'apparaître des entités animées, 3. facultés psychiques et perceptives, dispositions et aptitudes physiologiques ou intellectuelles des êtres animés, 4. état physique ou mental et 5. activités et comportements typiques.

⁵ *Pouvoir* souligne ici le caractère non nécessaire de la relation, caractère que Riegel (1996a et 1997) relève aussi pour les états physiques ou mentaux (cf. les CAA *avoir la cinquantaine alerte / le triomphe modeste / la franchise brutale / la rancune tenace...* données par Riegel) : " Ces états sont par définition contingents, conditionnés qu'ils sont soit par le cours de la vie (...), soit par les causes externes ou internes qui les déclenchent (...). Que leur occurrence chez un individu soit nécessaire ou seulement possible, unique, intermittente ou nulle, ils n'en restent pas moins constitutifs de l'humaine condition que cet individu incarne. " (Riegel 1996a, 208-209 et 1997, 104).

2.1. Restriction des variations distributionnelles

A l'instar des constructions nominales à verbe support, ces CAA manifestent un certain degré de figement. Contrairement à plusieurs constructions nominales à verbe support (e.g. *avoir faim, avoir peur, prêter assistance*), elles ne présentent aucune particularité de structure interne ; leur forme est entièrement calquée sur celle des autres CAA. Mais, elles n'autorisent ni le même type de restructuration syntaxique, ni les mêmes variations distributionnelles que les CAA *avoir les yeux bleus*.

En effet, la restructuration de la CAA SN_1 avoir SN_2 *SAdj* en *Le N₂ de SN₁ être SAdj*⁶, qui ne pose aucune difficulté aux CAA classiques, se révèle ici soit totalement exclue, soit possible, mais seulement au prix de certains aménagements (précisément une modification du nombre de SN_2 , avec passage du singulier dans la CAA, au pluriel dans la construction attributive à verbe *être*) :

- (9) Max a la promesse facile
→ a. * La promesse de Max est facile
→ b. * Les promesses de Max sont faciles
- (10) Max a le compliment perfide
→ a. * Le compliment de Max est perfide
→ b. Les compliments de Max sont perfides
- (11) Max a le baiser fougueux
→ a. ?? Le baiser de Max est fougueux
→ b. Les baisers de Max sont fougueux

C'est essentiellement la nature référentielle du SN_2 qui est en jeu ici. Dans les CAA du type *avoir la promesse facile, avoir le compliment perfide*, le SN défini post-verbal a une valeur référentielle non particulière, ce qui confère à l'énoncé une valeur habituelle⁷, qui s'oppose à la valeur spécifique et particulière des descriptions définies complètes *Le N de SN* des restructurations, qui, elles, visent une occurrence unique de promesse, de compliment ou de baiser. La valeur habituelle ne redevient possible qu'avec des descriptions définies complètes au pluriel (*Les N de SN*). Cela dit, la nature référentielle du SN n'explique pas tout,

⁶ Rothenberg (1970), Riegel (1974 et 1988) et Gaatone (1991) soulignent la parenté entre *Max a les yeux bleus* et *Les yeux de Max sont bleus* : selon Riegel (1974, 242), les deux phrases, qui expriment chacune un rapport de prédication attributive entre *les yeux* et *bleus*, "ne diffèrent que par la forme du verbe de liaison qui exprime ce rapport et par l'ordre des constituants".

⁷ Valeur habituelle qui rend difficile l'occurrence de circonstanciés à valeur ponctuelle (e.g. ? *A cet instant / A ce moment-là, Max a eu la promesse facile / le compliment perfide* versus *Max a souvent / parfois la promesse facile / le compliment perfide*).

comme le souligne (9b) qui, même au pluriel, ne constitue pas une paraphrase acceptable de la CAA.

A contrario, dans ces CAA, paramètre manifeste de figement, la variation en nombre du SN post-verbal semble peu naturelle : *Max a la promesse facile / le compliment perfide* n'alterne pas avec ?? *Max a les promesses faciles / les compliments perfides*.

Enfin, la variation distributionnelle du prédicat attributif paraît elle aussi relativement limitée. Même la variation synonymique peut se révéler hors de propos :

- (11) avoir la promesse facile / ?aisée ; avoir la promesse difficile / ? malaisée / ? laborieuse

Dans la CAA, les substantifs prédicatifs apparaissent avec un nombre relativement limité de prédicats attributifs : l'adjectif *facile* et, dans une moindre mesure, son antonyme *difficile* sont souvent mis à contribution. Hanon (1989, 111) cite encore les adjectifs suivants :

- *court, dur, long, rapide, sensible*

auxquels on ajoutera :

- *doux, féroce, léger, lent* (exemples relevés sur Frantext : *avoir la digestion lente, l'irritation lente, la réaction lente, l'agonie lente*, " *une Française a le départ lent, c'est la croix et la bannière pour lui donner du plaisir : j'ai l'habitude de compter six mois de mise au point* ", H. de Montherlant), *libre, lourd, mauvais, méchant, perfide, pervers, profond, prompt, rude, tendre, vif* (*avoir la plaisanterie / l'humour / le compliment / la parole / le rire / l'éloge / le blâme... perfide / mauvais / féroce...*)...

Hanon (1988 et 1989) considère que ces prédicats, plus ou moins figés, ont tendance à constituer une espèce de modèle à prédicat fixe, où finalement seuls le SN₁ (sujet) et le SN₂ (objet) varient.

Cette structure relativement fixe est ouverte à un emploi fort large de la notion de composante de la personne humaine, puisqu'elle accepte des noms décrivant des actes, noms qui ne seraient guère possibles avec d'autres prédicats attributifs. Si ces adjectifs s'accompagnent le plus souvent de substantifs liés à une action, c'est parce qu'ils caractérisent non pas *comment* le sujet **a** une partie corporelle ou une faculté physique ou mentale, mais *comment il fait, comment il effectue* une action typique ou de l'être humain en général (*e.g. avoir la parole dure*), ou de la personnalité, de la profession de sujets spécifiques (*e.g. avoir la gâchette*

facile, avoir l'ordonnance facile). La principale contrainte sur le choix de ces prédicats attributifs apparaît alors clairement : ceux-ci doivent être aptes à qualifier une manière de faire quelque chose ou de se comporter. C'est cette seule compatibilité sémantique qui importe ici et non, comme l'a bien précisé Gaatone (1991, 52), une compatibilité sémantique avec le N objet. Et, c'est par l'éventuelle absence de compatibilité sémantique avec le N objet que Gaatone (1991, 52) explique l'impossibilité d'opérer certaines des restructurations en *Le N₂ de SN₁ être SAdj*. Lorsque l'adjectif, apte à caractériser une manière de se comporter ou d'agir, n'est pas sémantiquement compatible avec le nom, tout autre mode d'attribution au N objet se trouve exclu. Seule la CAA est possible. Ainsi, l'incompatibilité sémantique entre *chewing-gum* et *éloquent* explique qu'on ne trouve pas **leur chewing-gum est éloquent* face à *ils ont le chewing-gum éloquent*. Ce n'est évidemment pas le chewing-gum qui est éloquent, mais la manière de le mâcher. Avec ces incompatibilités sémantiques, un pas de plus est franchi vers le figement de la structure, qui perd une partie de son caractère compositionnel (perte profondément liée au processus métonymique). Cela dit, ces différences de compatibilité ne règlent pas tous les problèmes qui restaient en suspens après qu'on avait relevé l'importance de la nature référentielle du SN objet ; ces différences n'expliquent pas (9b) :

(9b) * Les promesses de Max sont faciles

L'impossibilité de (9b) ne relève pas d'un problème de compatibilité sémantique entre *promesse* et *facile* : d'une part, contrairement à *un chewing-gum éloquent*, *une promesse facile* n'est pas asémantique⁸, et d'autre part on ne trouve pas non plus **sa manière de promettre est facile*. Affaire à suivre donc.

2.2. Deux CAA distinctes, deux degrés de figement distincts

Avoir le compliment perfide, c'est donc faire des compliments de façon perfide, avec perfidie ; *avoir le baiser fougueux*, c'est embrasser fougueusement, avec fougue. En général ces adjectifs caractérisent une manière habituelle de faire quelque chose : dire de quelqu'un qu'il a le compliment perfide, c'est signifier que lorsqu'il fait des compliments, il les fait généralement de manière perfide ;

⁸ Toutefois, même s'il n'y a pas d'incompatibilité sémantique entre *promesse* et *facile*, le sens n'est pas le même dans les deux cas (*i.e. avoir la promesse facile* et *une promesse facile*). Cf. dans un même ordre d'idées, les remarques de Gaatone (1991, 52) sur *modeste* dans *avoir la victoire modeste* : "*modeste*, dans *une victoire modeste*, décrit les dimensions de la victoire, alors qu'il décrit l'attitude du vainqueur" dans la CAA *avoir la victoire modeste*.

dire de quelqu'un qu'il a le baiser fougueux, c'est dire qu'il fait partie de ses habitudes d'embrasser avec fougue.

Cependant, l'adjectif *facile*, qui est de loin le plus productif de ces prédicats (loin devant son antonyme *difficile*)⁹, pourra caractériser ce qu'on fait généralement sans peine, sans effort (*avoir les aigus faciles*) et, plus souvent encore, ce qu'on fait fréquemment, voire à tout bout de champ (*avoir la promesse / la gifle / le chèque facile ; avoir le compliment difficile*, au contraire, c'est ne presque jamais faire de compliments). Cet adjectif est donc mis à contribution non seulement pour exprimer une manière de faire, mais aussi et surtout, pour affirmer la grande fréquence d'une action ; dans ce dernier cas, ce n'est plus exactement la manière de faire qui est caractéristique du sujet, mais le faire lui-même : si Max a la promesse facile, la promesse apparaît comme un acte illocutoire caractéristique de la personnalité de Max (parce qu'il en fait souvent, sans doute pour n'importe quelle raison et de manière peu sérieuse, voire peu sincère). Ce n'est plus alors la manière de faire qui est facile, mais le faire lui-même. Cette différence avec d'autres prédicats qui, eux, caractérisent bien comment le sujet fait quelque chose, explique sans doute les différences de comportement face aux restructurations en *Le N₂ de SN₁ être SAdj* : dans la mesure où les adjectifs *facile* et *difficile* ne caractérisent plus exactement une manière de faire, il devient impossible de paraphraser *Max a la promesse facile* par **Les promesses de Max sont faciles* (cf. (9b)) ou par **Sa manière de promettre est facile*. D'autres paraphrases soulignent ces différences : alors que *Max a le compliment perfide / le baiser fougueux* se laissent paraphraser par *Max fait des compliments perfides / des baisers fougueux* on ne trouvera pas **Max fait des promesses faciles* à côté de *Max a la promesse facile*.

On remarquera aussi que les adverbes *facilement*, *difficilement*, avec lesquels *facile* et *difficile* entrent en corrélation dans ce type d'exemples (e.g. *promettre facilement / difficilement*) et des adverbes comme *perfidement*, *fougueusement*, corrélatifs des adjectifs *perfide*, *fougueux* ne relèvent pas de la même classe. *Perfidement*, *fougueusement* sont ici des "adverbes de manière orientés vers le sujet" (cf. Molinier 1990). Cette classe d'adverbes est particularisée par les deux paraphrases suivantes :

- (12) *sujet est adj. / prédicat nominalisé est adj.*

(cf. Guimier 1996, 52, qui précise en outre que la paraphrase *sujet est adj.* "ne doit pas être comprise comme dénotant une qualité intrinsèque du sujet, mais seulement une qualité qui se manifeste dans le comportement du sujet réalisant le procès signifié par le verbe").

⁹ Mes relevés sur Frantext (cinq fois plus de CAA avec *facile* qu'avec *difficile*) sont éloquentes sur ce point.

Il fait des compliments perfidement et *Il embrasse fougueusement* se laissent ainsi paraphraser respectivement par (13a) et (13b) :

- (13) a. il est perfide (dans ses compliments, dans sa manière de complimenter) / ses compliments sont perfides
b. il est fougueux (dans ses baisers, lorsqu'il embrasse) / ses baisers sont fougueux

Types de paraphrases qui ne conviennent pas du tout à *Il promet facilement/difficilement*.

Enfin, contrairement aux adverbes *perfidement* et *fougueusement*, les adverbes *facilement* et *difficilement* n'autorisent pas la paraphrase en *de manière* + adjectif, paraphrase qui s'applique généralement aux adverbes de manière orientés vers le sujet :

- (14) Il fait des compliments de manière perfide.
(15) Il embrasse de manière fougueuse.
(16) *Il promet de manière facile.
(17) *Il promet de manière difficile.

Sémantiquement, *facilement* et *difficilement* s'apparentent vraisemblablement ici à des adverbes de fréquence (cf. Molinier 1982) comme *souvent*, *fréquemment*, *rarement* et à des adverbes de quantité comme *énormément*, *beaucoup*, *peu*. Leur parenté sémantique avec les adverbes de fréquence est d'ailleurs confirmée par leur aptitude à répondre à une question comprenant l'adverbe de fréquence *souvent*¹⁰ :

- (18) Promet-il souvent ?
– Oui, il promet facilement. (fréquence élevée)
– Non, il promet difficilement. (fréquence faible)

Cette particularité de l'adjectif *facile* et de son antonyme *difficile* a des incidences sur l'interprétation sémantique de la CAA. Celle-ci est analysée par Riegel (1988, 1989, 1994, 1996a, 1996b et 1997) comme un prédicat complexe, résultat de l'amalgame de deux prédications "au statut énonciatif différent" (Riegel 1988, 81) :

¹⁰ Cf., à ce propos, la définition de Molinier (1982, 90) : " On identifiera comme adverbes de fréquence les adverbes qui, dans une phrase déclarative quelconque comme modificateurs du verbe, peuvent être mis en relation avec l'adverbe *souvent* (ou *fréquemment*) employé dans la phrase interrogative correspondante. "

- avec un premier prédicat, partitif, qui exprime la relation préconstruite entre le N₁ sujet et le N₂ objet (**N₁–avoir–N₂**) et qui constitue une prédication présupposée. Cette relation préconstruite, comme le signale Riegel, “ n’est pas assertable sous peine de redondance (?? *Jean a des yeux*), mais [elle] fournit la base présupposée (comme tout homme, Jean a *des yeux*) sur laquelle opère le prédicat attributif ” (Riegel 1997, 101).

- et un second prédicat, attributif, qui assigne une propriété au N₂ (**N₂–(être)–Adj**) et qui constitue le véritable propos de l’énonciation.

La première prédication, dans la mesure où elle est présupposée n’est affectée ni par la négation (*Max n’a pas les yeux bleus*), ni par une forme de phrase interrogative (*Max a-t-il les yeux bleus ?*), ni par une modalisation telle *Max a peut-être / probablement les yeux bleus*, ni par l’enchâssement sous un verbe d’attitude propositionnelle : *J’espère / Je pense que Max a les yeux bleus, Je crains que Max n’ait les yeux bleus*. Comme l’a bien fait remarquer Riegel, seule la prédication attributive est affectée par ce type de modifications. Un seul exemple pour l’illustrer : dans une phrase comme *Max n’a pas les yeux bleus*, ce qui est nié, ce n’est pas la relation préconstruite *avoir des yeux*, mais la prédication attributive *les yeux (sont) bleus*.

Si la plupart des CAA examinées jusqu’ici conjuguent bien ces deux prédications, les structures (avec *facile* et *difficile*) qui ne caractérisent plus exactement une manière de faire, mais le fait même de faire, semblent, quant à elles, ne plus répondre à ce schéma prédicatif. Et, une fois encore, on peut opposer les CAA du type *avoir le compliment perfide / le baiser fougueux* à celles du type *avoir la promesse facile / difficile*. En effet, dans *Max a le compliment perfide / le baiser fougueux*, on peut distinguer deux prédications au statut énonciatif différent :

- une prédication présupposée (*Max fait des compliments / des baisers*)
- et une prédication posée (*les compliments (sont) perfides / les baisers (sont) fougueux*).

Et, à la forme négative (*i.e. Max n’a pas le compliment perfide / le baiser fougueux*), ce qui est nié, ce n’est pas la relation préconstruite (*Max fait des compliments / des baisers*), mais la prédication attributive (*perfides, fougueux*). *Max a la promesse facile* n’autorise pas une telle analyse, puisque, on l’a vu, on ne trouve pas, à côté de *Max fait des promesses*, de prédication attributive du type **Les promesses sont faciles*. Et, à la forme négative (*i.e. Max n’a pas la promesse facile*), ce n’est plus uniquement une prédication attributive (*facile*) qui est niée, c’est la relation d’actance même, c’est le procès même de faire des promesses.

Lorsque c'est la manière de faire qui est caractéristique du sujet, l'adjectif (*perfide, fougueux*) attribue une propriété au N₂. Lorsque c'est le faire lui-même qui est caractéristique du sujet, l'adjectif (*facile*) n'attribue plus une propriété au N₂, mais se charge apparemment d'une valeur quantitative et aspectuelle. On peut alors distinguer deux CAA différentes, avec des substantifs à valeur prédicative :

(a) l'une présentant une double prédication comparable à celle des autres CAA : ex. *avoir le compliment perfide* ; le verbe *avoir* y est encore un verbe *être* inverse (cf. M. Riegel 1974 et 1988 et M. Rothenberg 1970) et la CAA admet alors des restructurations en *Les N₂ de SN₁ être SAdj*. Les deux phrases *Max a le compliment perfide* et *les compliments de Max sont perfides* expriment chacune un rapport de prédication attributive entre *le (les) compliment(s)* et *perfide(s)* ;

(b) l'autre présentant une prédication simple : ex. *avoir la promesse facile* et n'admettant pas de restructuration en *Les N₂ de SN₁ être SAdj* (**Les promesses de Max sont faciles*). Cette dernière construction manifeste un plus fort degré de figement que la précédente, souligné à la fois par sa résistance aux restructurations précitées et par une très faible possibilité de variation de l'adjectif, peut-être même une variation quasi-inexistante : y a-t-il d'autres adjectifs que *facile* et *difficile* ? Cette question reste en suspens. On pourrait, dans la mesure où on a rapproché les adverbes *facilement* et *difficilement* d'adverbes de fréquence comme *fréquemment*, *rarement*, évoquer les adjectifs *fréquent* et *rare* :

- (19) Il avait la parole **rare**, le geste plus **fréquent**.
(V. Hugo, Claude Gueux, Frantext)

Mais ces derniers sont beaucoup moins productifs que *facile* et *difficile* et, par ailleurs, ils n'excluent pas les restructurations en *Les N₂ de SN₁ être SAdj* : *ses paroles sont rares, ses gestes sont plus fréquents*.

3. FIGEMENT CROISSANT DE LA CAA : LES LOCUTIONS VERBALES

Pour finir, franchissons une étape supplémentaire dans le figement de la CAA, avec essentiellement deux types de locutions verbales :

- (a) une locution avec une place saturée lexicalement et une place libre :
avoir l'air X

synonyme des verbes d'état *paraître, sembler*. D'une construction à attribut de l'objet, on passe à une construction à attribut du sujet : ainsi, la propriété n'est plus attribuée uniquement à l'air de l'individu, mais à l'individu tout entier. Ce transfert est rendu possible par le principe de métonymie intégrée (cf. Kleiber 1989, 1990 et 1994), principe selon lequel "certaines caractéristiques de certaines parties [au sens large] peuvent caractériser le tout" (Kleiber 1989, 95). L'air est une "partie" ou une dimension suffisamment représentative du tout pour autoriser ce type d'attribution directe d'une de ses caractéristiques au tout.

(b) des locutions aux deux places saturées, formées soit à partir du modèle *Max a les yeux bleus* :

- (20) avoir la main heureuse, la main leste, la main verte, les mains propres / sales, la tête dure, le bras long, les dents longues, les chevilles qui enflent, la langue bien pendue...

soit à partir du tour parallèle remarqué par Damourette et Pichon¹¹ :

- (21) avoir le diable au corps, le compas dans l'œil, un poil dans la main, un chat dans la gorge, un bœuf sur la langue...

Ces locutions se sont régulièrement formées sur la base d'un processus métonymique (éventuellement cumulé avec un ou des emplois métaphoriques), généralement une *métonymie du physique* (cf. Fontanier). Le méronyme y désigne alors les facultés, sentiments, affections, qualités intellectuelles dont il est le siège ou dont il est censé être le siège.

Selon Riegel (1989, 339), l'interprétation de ces locutions est toujours relativement transparente. En fait, les rares cas d'opacité ne semblent pas liés à une surabondance de tropes ou à la complexité de certains tropes (ceux-ci sont en général assez transparents), mais plutôt à l'archaïsme de certains sens méronymiques. C'est le cas dans une locution verbale très fréquente, *l'avoir dans le baba* (*baba* étant un terme argotique pour désigner les fesses, le postérieur) et aussi dans la locution, très rare, elle, *avoir le haricot à la portière* (relevée par Jouet 1990, 156), qui se dit d'une femme lorsqu'elle est sexuellement excitée (*haricot* étant un terme argotique pour désigner le clitoris).

¹¹ Tour parallèle dans lequel c'est à l'intérieur du syntagme attribut (syntagme prépositionnel à valeur locative) qu'est remplie la contrainte lexicale de "possession inaliénable", et qu'on illustrera par les deux exemples suivants, empruntés à Damourette et Pichon (1911-1940, tome 6, 621-622) :

- (i) Elle a une fleur dans **les cheveux**.
(ii) "Elle l'avait dans **le dos**, ce soleil." (Barbey d'Aurévilly, *Une histoire sans nom*)

Dans la mesure où ces locutions verbales ont une forme syntaxique calquée sur celle des CAA libres, lecture idiomatique et lecture littérale coexistent naturellement, ce qui laisse la porte ouverte aux syllepses les plus plaisantes, comme la suivante¹² :

(22– Martine : J'ai quatre pauvres petits sur les bras.
– Sganarelle : Mets-les à terre.
(Molière, *Le médecin malgré lui*, acte I, scène 1)

La CAA est donc une construction exceptionnelle par les divers degrés de figement qu'elle manifeste. Des séquences libres aux séquences figées (les unités phraséologiques de Bally), en passant par des séries phraséologiques (au sens de Bally) de moins en moins compositionnelles, comme *avoir le compliment perfide*, *la promesse facile*, *le chèque facile*, on constate combien elle a le continuum phraséologique... facile.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bally, Charles, 1909, *Traité de stylistique française* (vol.1). Heidelberg : Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.
Damourette, Jacques et Pichon, Edouard, 1911-1940, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : D'Artrey.
Fontanier, Pierre, 1977, *Les figures du discours* (1821-1830). Paris : Champs/Flammarion.
Gaatone, David, 1991, Un calembour syntaxique en français. *French Language Studies* 1991/1, p. 45-53.
Gross, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français*. Gap-Paris : Ophrys.
Guimier, Claude, 1996, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Gap-Paris : Ophrys.
Hanon, Suzanne, 1988, Qui a quoi ? Réflexions sur la possession inaliénable et le verbe *avoir* en français. *Revue romane* 23, p. 161-177.
Hanon, Suzanne, 1989, *Les constructions absolues en français moderne*. Louvain-Paris : Peeters.
Jouet, Jacques, 1990, *Les mots du corps*. Paris : Larousse.
Kleiber, Georges, 1989, *L'article LE générique. La généralité sur le mode massif*. Genève : Droz.
Kleiber, Georges, 1990, Sur la définition sémantique d'un mot - Les sens uniques conduisent-ils à des impasses ? *La définition*, Centre d'études du lexique, Paris : Larousse, p. 125-148.

¹² Avec ici une locution (*avoir quelqu'un / quelque chose sur les bras*) à une seule place saturée lexicalement et une place libre, formée sur le modèle du tour parallèle de Damourette et Pichon.

- Kleiber, Georges, 1994, *Nominales – Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Lévy-Bruhl, Lucien, 1916, L'expression de la possession dans les langues mélanésiennes. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 19, p. 96-105.
- Lévy-Bruhl, Lucien, 1927, *L'Ame primitive*. Paris : Alcan, nouvelle édition 1963.
- Milner, Jean-Claude, 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Le Seuil.
- Molinier, Christian, 1982, Les adverbes de fréquence en français. *Lexique* 1982/1, p. 91-104.
- Molinier, Christian, 1990, Une classification des adverbes en *-ment*. *Langue française* 88, p. 28-40.
- Riegel, Martin, 1974, L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et analyse sémantique. *Travaux de linguistique et de littérature* XII/1, p. 229-248.
- Riegel, Martin, 1988, L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir* : amalgame et prédication complexe. *Travaux de linguistique* 17, p. 69-87.
- Riegel, Martin, 1989, *Avoir* + attribut de l'objet : construction syntaxique et paradigme idiomatique. *Europhras : Phraséologie contrastive*, Actes du Colloque International Klingenthal-Strasbourg, 12-16 mai 1988, G. Gréciano (éd.), Strasbourg : Collection Recherches Germaniques n° 2, p. 337-347.
- Riegel, Martin, 1994, Article défini, anaphores intra-propositionnelles et relations partie-tout. *L'Anaphore associative, Recherches linguistiques XIX*, C. Schnedecker, M. Charolles, G. Kleiber, J. David (éds.), Paris : Klincksieck, p. 233-250.
- Riegel, Martin, 1996a, L'interprétation d'une forme tactique *ou* Quand la méronomie investit une structure syntaxique. *Scolia* 9, p. 191-216.
- Riegel, Martin, 1996b, Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, C. Muller (éd.), Tübingen : Niemeyer, p. 189-197.
- Riegel, Martin, 1997, De *Il a les yeux bleus* à *Je n'ai pas le cinq-à-sept facile* : les avatars de la construction attributive de *avoir*. *Où va le français ?*, O. Välikangas et J. Härmä (éds), Amsterdam : Editions De Werelt, p. 99-108.
- Rothenberg, Mira, 1970, Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain. *Folia Linguistica* IV, p. 229-268.
- Salles, Mathilde, 1995, *La relation lexicale partie-de*. Thèse de doctorat, Université de Caen.